



ACTUS

Réseau des territoires  
Formation  
Forêt des collectivités  
Bois énergie  
Bois construction  
Montagne  
Multifonctionnalité

# ZOOM

## JEAN-CLAUDE MONIN UNE HISTOIRE D'HOMME, AUSSI

Nous connaissons tous son engagement politique et militant, son infatigable détermination à promouvoir en France et en Europe une politique de la forêt de montagne en adéquation avec le monde moderne. Ses mandats étaient nombreux, cruciaux, nobles. Nous qui le côtoyons souvent, c'est à sa personnalité et à la sensibilité profonde qu'il pouvait exprimer dans des moments de calme que nous voulons rendre hommage.



Autodidacte, il aimait la randonnée, la peinture, la photo, la lecture. Pour autant, il n'était pas contemplatif. "Plutôt que de considérer la nature de manière nostalgique, tel un espace vierge qu'il ne faut pas toucher, mieux vaut l'aborder comme un élément décisif de la civilisation. Elle a notamment pour vocation de préserver la biodiversité, contribuer au développement des énergies renouvelables, et accueillir le public. D'où l'intérêt de valoriser l'ensemble des fonctions remplies par la forêt et d'assurer un équilibre socio-économique dans le milieu rural".

Son état d'esprit, "Ne pas subir les évolutions, mais les accompagner", a façonné la plupart de ses combats.

Investi de nombreuses responsabilités locales - maire de Saint-Jean-d'Arvey pendant plus de 40 ans, siégeant à Chambéry métropole - ou bien nationales - président de la Fédération nationale des Communes forestières, vice-président de l'ONF - ce visionnaire nous a légué un bel héritage. Nous lui devons l'union régionale des Communes forestières en Rhône-Alpes dont il fut président, tout comme la Fédération nationale des CAUE, l'Institut de la formation forestière pour les élus, la Fédération européenne des Communes forestières, l'association Cofor-international qui agit dans plusieurs pays d'Afrique. C'est lui qui a lancé les chartes forestières de territoire. C'est encore lui qui a initié les programmes "1000 chaufferies bois" en zones rurales et le programme "100 constructions publiques en bois local", et en particulier en Bois des Alpes car, dans son combat pour la forêt, il n'oubliait jamais les difficultés particulières de la forêt de montagne.

Il était officier de l'ordre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite.

Nous continuerons sans lui, la route qu'il nous a tracée avec panache et humilité.

# agenda

19 12

Signature charte forestière  
**Bas-Dauphiné et Bonnevaux - 38**

13-14 01

Conseil d'administration | FnCofor  
**Paris - 75**

12-14 06

Fête de la forêt de montagne  
**Lans en Vercors - 38**

12 06

Ventes de bois  
**Lans en Vercors - 38**

13 06

AG Cofor 38  
Colloque : forêt de montagne  
**Grenoble - 38**

## ZOOM

## CONGRÈS NATIONAL DES COMMUNES FORESTIÈRES : DOMINIQUE JARLIER ÉLU PRÉSIDENT À L'UNANIMITÉ

C'est par le mot d'accueil du président de l'union régionale des Communes forestières de Rhône-Alpes, Roger Villien, que le congrès national des Communes forestières s'est ouvert le 25 octobre dernier à Chambéry, rassemblant plus de 300 élus, partenaires de la filière forêt-bois et représentants du ministre en charge de la forêt. Une journée d'hommage à l'ex-président Jean-Claude Monin, de consécration, Dominique Jarlier a été élu président de la Fédération nationale à l'unanimité, et d'inquiétudes, exprimées fortement par les élus forestiers quant à l'avenir de la gestion des forêts des collectivités.

### UN HOMMAGE UNANIME ET CHARGE D'EMOTION A JEAN-CLAUDE MONIN

Président de la Fédération nationale des Communes forestières de 2008 à 2014, Jean-Claude Monin n'a pu être présent au Congrès pour des raisons de santé. Il a néanmoins adressé un message de confiance en l'avenir des Communes forestières porté par les élus, une vision à la fois collective et territoriale de la forêt. C'est une salle debout qui a approuvé par acclamation sa désignation en tant que président d'honneur. Chacun des intervenants a salué l'engagement en faveur de la filière forêt-bois et des forêts des collectivités en particulier de cet homme de conviction, de courage et de volonté, rassembleur et pionnier.



### DOMINIQUE JARLIER, ELU PRESIDENT NATIONAL A L'UNANIMITE

La Fédération nationale des Communes forestières procédait ce jour-là au renouvellement de ses instances. Le nouveau conseil d'administration a porté à sa tête l'actuel président de l'union régionale des Communes forestières d'Auvergne-Limousin, Dominique Jarlier.

Maire de Rochefort-Montagne, commune proche de Clermont-Ferrand, précurseur du bois énergie, à 61 ans, Dominique Jarlier est également président de l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et du Massif central. Entouré d'une équipe en grande partie renouvelée, il a présenté son projet politique dans lequel la valorisation de l'espace forestier sera une des clés, sous l'angle de l'aménagement du territoire et de la gestion du foncier. Celle de la forêt de montagne aussi, puisqu'un de ses défenseurs, Roger Villien, siège désormais au bureau de l'association nationale. Dominique Jarlier a tenu à rappeler qu'il inscrirait son action dans la continuité de son prédécesseur Jean-Claude Monin.



### UNE PLACE POUR LA FORÊT RHONALPINE

Dans son mot d'accueil, le président de l'union régionale des Communes forestières Rhône-Alpes, Roger Villien, a présenté les actions de l'union régionale dans les politiques forestières régionales, les politiques de massifs, la certification Bois des Alpes. La forêt de montagne reste le fer de lance de son action menée à travers nombre de ses mandats ; une forêt dont le bois est difficilement mobilisable et qui, néanmoins doit contribuer à endiguer l'hémorragie du déficit international par une structuration efficace de la filière, une valorisation de la ressource locale, satisfaire les enjeux environnementaux et les attentes de la société.

Une richesse non délocalisable comme l'a rappelé Michel Dantin, maire de Chambéry, vice-président de Chambéry métropole et député européen ; avec le soutien politique, financier et de cœur du département de la Savoie confirmé par son président Hervé Gaymard, ancien ministre et ancien président du conseil d'administration de l'ONF ; et qui, comme le souhaite Eliane Giraud, sénatrice de l'Isère, vice-présidente de la région Rhône-Alpes, et vice-présidente du PNR de Chartreuse, doit impliquer l'ensemble des acteurs d'un territoire, les professionnels mais aussi les élus.

Roger Villien a ensuite souligné les liens de confiance renforcés avec l'ONF, avec, pour conclure, un message fédérateur : "Nous sommes prêts à prendre notre place dans le travail de la Fédération pour qu'ensemble nous relevions aussi les défis nationaux."

## UN MINISTRE ABSENT, DES ELUS MECONTENTES

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt Stéphane Le Foll n'a pas fait le déplacement au congrès des Communes forestières, envoyant ses conseillers. Une absence remarquée et vivement regrettée par les élus dans un contexte déjà tendu par les annonces du gouvernement en septembre.

Les Communes forestières ont rappelé leur attachement à une gestion durable et multifonctionnelle des forêts assurée par l'Office National des Forêts. Si le ministre a suspendu pour 2015 la mesure prévoyant d'augmenter la contribution financière des collectivités à la gestion de leurs forêts, tous les acteurs : Etat, Communes forestières et ONF, vont se retrouver dès le mois de novembre autour de la table pour renégocier un nouveau contrat d'objectifs.

## DES CHANTIERS POUR L'AVENIR

Au-delà de cette renégociation politique et financière déterminante pour le devenir de la filière forêt-bois, d'autres dossiers attendent la nouvelle équipe de la Fédération nationale : l'approvisionnement des entreprises, la transition énergétique, ou encore l'élaboration d'une politique forestière nationale cohérente. Pour cela, la Fédération nationale a proposé la création, au sein du Conseil supérieur de la forêt et du bois, d'un comité spécialisé sur la politique forestière territoriale.

[Lire le discours de Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des Communes forestières](#)

[Télécharger la liste des membres du conseil d'administration](#)

[Télécharger la liste des membres du bureau](#)

# ACTUS | 38

## ACTUS | forêt des collectivités

### Territoire du Bas Dauphiné-Bonnevaux : les quatre grands enjeux de la charte forestière

**FRUIT DE PLUSIEURS ANNEES DE TRAVAIL ET DE CONCERTATION, LA CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE BAS-DAUPHINE-BONNEVAUX SERA SIGNEE PAR LES PARTENAIRES LE 19 DECEMBRE PROCHAIN. D'ORES ET DEJA UN ANIMATEUR A ETE RECRUTE POUR CONCRETISER ET MENER A BIEN LE PROGRAMME D'ACTIONS DEPLOYE SUR 6 ANS.**

La charte forestière de territoire (CFT) se situe dans le département de l'Isère, entre la vallée du Rhône, à l'Ouest, et la plaine de la Bièvre, à l'Est. Elle se compose de 87 communes réparties sur 5 intercommunalités : Vienn'Agglo, Bièvre Isère Communauté et les Communautés de communes du pays Roussillonnais, du territoire de Beaurepaire et de la région Saint-Jeannaise. Cette dernière porte la charte pour le compte des 5 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).



La forêt, regroupant majoritairement des taillis de feuillus et des taillis sous futaie, couvre une surface d'environ 24 500 ha soit 22 % du territoire concerné.

Symbolisées par la forte présence du châtaignier, les communes les plus boisées se situent sur le plateau des Bonnevaux, donnant une partie de son nom à la charte.

Le bois de chauffage, le bois énergie et la production de piquets sont les utilisations majoritaires des essences de ce territoire.

*Servet (à droite), président de la charte, et Thomas Bénet, animateur, devant un broyeur à bois*

Après un long travail de concertation et de réflexion réalisé par les élus et les partenaires de la charte, le diagnostic a permis la construction d'un programme d'actions sur 6 ans, autour de quatre grands enjeux :

- développer l'accueil et gérer les usages dans la concertation,
- avoir une ressource connue, accessible et gérée durablement,
- développer une exploitation et une gestion forestière durable,
- améliorer la résilience des forêts et préserver les zones humides.

Aujourd'hui, la phase d'animation, jusqu'alors assurée par le centre régional de la propriété forestière, démarre avec le recrutement d'un animateur.

Parmi les actions considérées comme prioritaires par le comité de suivi de la CFT pour fin 2014 et le début d'année 2015, on retiendra :

- la cartographie du potentiel de la ressource et l'identification des points noirs en matière d'accès au massif,
- l'état des lieux des chaufferies existantes et en projet sur le territoire, et l'identification des besoins,
- la gestion des usages dans la concertation.

D'autres actions, visant par exemple à favoriser le regroupement des parcelles ou à identifier le tissu économique de la filière sur le territoire, verront le jour durant l'année 2015.

Afin de marquer le démarrage de cette phase d'animation et de concertation autour de la filière forêt-bois, la cérémonie officielle de signature de la charte forestière de territoire de Bas-Dauphiné et Bonnevaux aura lieu le vendredi 19 décembre 2014, en présence des membres du comité de pilotage, des financeurs et autres partenaires de la charte.

#### Renseignements :

Thomas BÉNET

*Animateur de la charte forestière de territoire de Bas-Dauphiné et Bonnevaux*

*366, rue Stéphane Hessel - ZAC des Basses Echarrières*

*38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY*

*04 74 59 11 57 – 06 07 50 82 86*

*thomas.benet.cft@orange.fr*

*Source : V. DENOJEAN, CC de la région Saint-Jeannaise.*

## Le Trièves signe sa deuxième charte forestière de territoire

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES A SIGNE SA DEUXIEME CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE LE 21 SEPTEMBRE 2014 ; UN NOUVEAU PROGRAMME D' ACTIONS EST LANCE POUR UNE DUREE DE 6 ANS.**

Avec pour objectif de renforcer le rôle de la forêt comme levier de développement local, la charte se décline en 47 actions concrètes organisées autour de quatre axes :

- mobiliser davantage de bois dans une forêt gérée plus durablement,
- œuvrer pour une filière bois dynamique, cohérente valorisant le bois local,
- anticiper la problématique de régénération forestière,
- valoriser le potentiel touristique et environnemental de la forêt.



Pour assurer une continuité avec les actions de la première CFT concernant la mise en place du pôle bois de Saint-Michel-les-Portes et en lien avec le projet "Territoire à énergie positive" du Trièves, qui vise l'autonomie énergétique du territoire grâce aux énergies renouvelables d'ici 2050, un accent particulier est porté sur le développement de la filière bois énergie.

Le projet européen "SRC+" est en cours pour créer une filière locale de taillis à courte rotation pour conforter cet objectif.

**En savoir plus**

## ACTUS | formation

### Formation nouveaux élus Chambaran

**LES 16 ET 30 OCTOBRE DERNIERS, DEUX SOIREEES D'INFORMATION A DESTINATION DES NOUVEAUX ELUS ETAIENT ORGANISEES PAR L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE L'ISERE ET LA CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE DES CHAMBARAN, A MONTFALCON.**

La première soirée fut consacrée au contexte forêt filière bois régional, départemental et territorial, et à la présentation de l'ensemble des acteurs gravitant autour de la forêt publique et privée. Franck Delphin de l'ONF, Jefferson Aubert de la coopérative Coforet, Jean-Baptiste Mey du centre régional de la propriété forestière et Boris Boucher de l'interprofession Fibois 26/07, ont été invités à expliquer aux élus le fonctionnement de leur structure et leurs missions.

Lors de la seconde soirée, Olivier Chaumontet, directeur des Communes forestières de Rhône-Alpes a d'abord fait un point sur le rôle de l'élu propriétaire de forêt et ses étroites relations avec l'ONF, puis il a exposé deux problématiques d'actualité, le bois énergie et la desserte. S'agissant du bois énergie, Julien Crosaz, chargé de mission des Communes forestières de Rhône-Alpes a brossé un état de lieux des filières d'approvisionnement départemental et en région. Ensuite, Eric Savignon, maire de Saint-Siméon-de-Bressieux, a témoigné de son projet de chaufferie.



Concernant la problématique de la desserte, Frédéric Sarret de la direction départementale des territoires de la Drôme a évoqué, entre autres, l'état de la desserte sur le territoire, les financements possibles et les mesures des nouveaux programmes. Enfin, le maire de Saint-Michel-sur-Savasse, Bernard Barthelon, est venu parler du projet de route forestière récemment concrétisé dans sa commune.

En fin de soirées, les élus ont eu l'occasion de continuer leurs échanges autour d'un buffet offert par la charte forestière des Chambaran.

## Formation nouveaux élus Grésivaudan

**LE 15 OCTOBRE DERNIER UNE FORMATION A DESTINATION DES ELUS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN ETAIT ORGANISEE A PONTCHARRA. L'OBJECTIF ETANT D'OFFRIR UN LARGE APERÇU DES ROLES ET DES RESPONSABILITES DES ELUS EN MATIERE DE PROJETS FORET FILIERE BOIS**

Après l'accueil des élus par Claudine Chassagne, vice-présidente en charge de l'agriculture et de la forêt à la Communauté de communes et la présentation du réseau des Communes forestières par Marie-Anne Bernard, vice-présidente de l'association en Isère, le contexte régional, départemental et local de la forêt filière bois a été rappelé par Mickaël Chatenet chef de projet au Grésivaudan et Lise Avvenengo Ducca, chargée de mission aux Communes forestières de l'Isère.

L'organisation des différents acteurs en forêt publique et privée a également fait l'objet d'échanges, tout comme le rôle des élus propriétaires forêts et leur étroit partenariat avec l'Office national des forêts, gestionnaire des forêts publiques et interlocuteur privilégié des communes.

La parole a ensuite été donnée à plusieurs élus, afin qu'ils témoignent de leurs expériences sur des sujets aussi différents que l'aménagement forestier, traité par Sylvain Piroche, conseiller municipal de Saint-Bernard-du-Touvet, l'équilibre sylvo-cynégétique, par Michel Bellin-Croyat, maire de la Chapelle-du-Bard, la construction bois, par Paul Dauphin, adjoint au maire de Saint-Martin-d'Uriage, ou la desserte forestière, par Sébastien Eyraud, maire de Laval.

Riches d'échanges, ces témoignages ont parfois changé le regard des élus, et souligné tout l'intérêt qu'il y avait à prendre en compte leur forêt, patrimoine souvent sous-estimé.

L'après-midi, les élus ont pu observer sur le terrain, le résultat d'une forte implication.

Celle d'André Bonmier, ancien élu de Pontcharra, qui a porté pendant plusieurs années le projet de la route forestière de Clairfait. Longue de 3 250 mètres, cette route débute au lieu-dit Sainte-Catherine, traverse plusieurs propriétés privées, et se termine sur une piste de 330 mètres, en limite du Cheylas.

Le coût de ce projet s'élève à 260 000 euros HT, financés à 80% (35% par le FEADER, 35% par l'Etat, 10% par le conseil général de l'Isère) ; seuls 20% sont restés à la charge de la commune de Pontcharra.

Un projet d'envergure qui n'aurait certainement pas vu le jour, sans le rôle moteur de l'élu et la motivation qui l'anime



## Une mairie en Bois des Alpes pour Saint-Honoré

**PETITE COMMUNE DU PLATEAU MATHEYSIN, IMPLIQUEE DANS LA CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE SUD-ISERE, SAINT-HONORE FAIT LE CHOIX DE MATERIAUX BIOSOURCES ET DES FILIERES LOCALES POUR CONSTRUIRE SA NOUVELLE MAIRIE.**

A deux pas de l'actuelle mairie, le projet de construction bois du nouveau siège municipal de Saint-Honoré (38350) se concrétise chaque jour un peu plus. Mi-novembre le bâtiment est complètement hors d'eau hors d'air et les travaux d'aménagement de l'intérieur sont bien avancés ; la livraison est annoncée pour janvier 2015. Bâtiment globalement rectangulaire, sans étage et à l'architecture sobre, la nouvelle mairie est particulièrement bien intégrée dans son environnement.

D'une superficie totale d'environ 220 m<sup>2</sup> ce bâtiment associe une structure de type poteau-poutre adossée à un mur béton pour la partie bureaux, à une ossature bois classique pour la salle du conseil municipal.



La charpente est également mixte : charpente traditionnelle pour les bureaux et charpente à chevrons sur pannes pour la salle du conseil municipal.

Engagée très tôt dans l'élaboration de la charte forestière de territoire Sud-Isère, c'est assez naturellement que la municipalité s'est tournée vers le matériau bois construction.

La volonté de privilégier les ressources locales s'est traduite, à l'issue de la consultation, par le choix d'entreprises certifiées Bois des Alpes pour les différents lots "bois" : ossature, charpente et menuiseries. En l'occurrence, il s'agit de Manca Charpentes à Champ-sur-Drac et de Menuiseries des Deux Ponts à Pont-de-Claix.

Sensibilisé à la question de l'énergie grise, le maître d'ouvrage a également privilégié des matériaux biosourcés pour l'isolation (blocs de chanvre notamment) et une chaudière bois à granulés pour le chauffage (diffusion assurée par un plancher chauffant).

L'orientation du bâtiment permet par ailleurs de maximiser les apports solaires "passifs", à ne pas négliger compte-tenu des hivers rigoureux que peut connaître ce village situé à environ 1000 m d'altitude.



## Trophées bois 2014 : la mairie de St-Martin-d'Uriage et la maison de territoire du Trièves récompensées

**LE 2 DECEMBRE DERNIER, LE REMARQUABLE PROJET DE RENOVATION/EXTENSION DE LA MAIRIE DE ST-MARTIN-D'URIAGE RECEVAIT LE "GRAND PRIX" DU JURY DES TROPHEES BOIS DE L'ISERE TANDIS QUE LA MAISON DU CONSEIL GENERAL DU TRIEVES A MENS ETAIT RECOMPENSEE PAR UNE MENTION SPECIALE.**

Le concours annuel "Trophées bois" du conseil général de l'Isère, organisé en collaboration avec l'interprofession iséroise Créabois et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Grenoble récompense chaque année les constructions bois les plus remarquables dans les catégories :

- maîtrise d'ouvrage privée,
- maîtrise d'ouvrage publique,
- bois local.

Cette année, les critères pris en compte par le jury pour départager les candidats étaient :

- la qualité architecturale,
- la performance environnementale,
- l'intégration du projet dans son environnement et le contexte de sa mise en œuvre,
- l'utilisation et la mise en œuvre du bois, avec un regard attentif sur leur origine.

C'est dans les locaux de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble qu'a eu lieu la remise des prix du concours 2014.



**Grand prix du jury pour la mairie de St-Martin-d'Uriage**

Gagnant de la catégorie "Maîtrise d'ouvrage publique", le projet de réhabilitation/extension de la mairie de St-Martin-d'Uriage s'est vu attribuer le "Grand prix" du jury.

Ce projet se distingue par un portage fort de la commune qui a engagé une véritable réflexion sur son cœur de village, avec un réaménagement de la place, des fonctions de l'espace public et du bâtiment historique de la mairie. Celui-ci se transforme pour remplir désormais plusieurs fonctions (poste, police...), tout en gardant sa structure historique, et s'agrandit pour s'équiper d'une salle de mariage et de conseils adaptés. Un préau aux larges dépassés de toiture accueille les habitants, apporte l'ombrage et protège le bois non traité des intempéries pour donner de l'ampleur au projet de l'extension.

L'implication de la mairie va jusqu'à utiliser ses propres bois communaux pour rénover son patrimoine. Au niveau des acteurs, l'association d'architectes entre une jeune équipe dynamique et un architecte de renom plus expérimenté est à souligner. Quant aux entreprises, notons le choix de séparer les lots rénovation et extension pour permettre aux petites entreprises locales de répondre au marché de réhabilitation.

### Mention spéciale pour la maison du conseil général du Trièves à Mens

Au delà des trois catégories, les membres du jury ont convenu de décerner des mentions à quelques projets dont la qualité ne pouvait pas être passée sous silence. Ainsi, la maison du conseil général du Trièves à Mens a reçu une mention spéciale qui récompense également la politique volontariste menée depuis 15 ans par le conseil général de l'Isère en matière d'utilisation du bois dans ses équipements. Le bâtiment de Mens a mobilisé du bois certifié Bois des Alpes.

Cette politique a récemment franchi une marche supplémentaire par l'utilisation affichée de la ressource locale pour la construction de ses bâtiments, notamment de ses maisons de territoires qui deviennent de véritables vitrines en matière de construction en bois local.

Malgré le souhait du conseil général de ne pas se primer, le jury ne pouvait pas manquer de saluer l'exemplarité de cette démarche, et la qualité architecturale du projet de Mens.





## À CÔTÉ

### À CÔTÉ | Ain

Communauté de communes Haut-Bugey engage son plan d'approvisionnement territorial [Lire la suite](#)

Les élus de l'Ain se mobilisent autour de la qualité des travaux forestiers [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | Ardèche

Le bois bûche, premier combustible utilisé par les ménages en Ardèche ? [Lire la suite](#)

Aide à la constitution de domaines forestiers publics [Lire la suite](#)

L'Ardèche se mobilise sur la construction bois et sert d'exemple à l'échelle du Massif central [Lire la suite](#)

Le bois bûche, premier combustible utilisé par les ménages en Ardèche ? [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | Drôme

Premier conseil d'administration des Cofor 26 : lever les inquiétudes, agir au plus près du terrain [Lire la suite](#)

Etat des lieux des problématiques pointées par territoire [Lire la suite](#)

Télécharger la liste des communes adhérentes à l'association des Communes forestières de la Drôme

[Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | Savoie | Haute-Savoie

Recrudescence des scolytes en forêt d'épicéas [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | Rhône-Alpes

Sylv'ACCTES Rhône-Alpes, des forêts pour demain [Lire la suite](#)

La dynamique forêt filière bois au sein des territoires alpins [Lire la suite](#)

Optimiser son réseau de chaleur bois : mode d'emploi [Lire la suite](#)

Freins et conditions de développement des plateformes de production de bois énergie [Lire la suite](#)

Leader 2014/2020 : les acteurs forestiers appuient les dynamiques territoriales [Lire la suite](#)

Une dynamique de territoire se construit autour de la marque collective de certification Bois des Alpes

[Lire la suite](#)

Les démarches rhônalpines de valorisation locale des bois servent d'exemple au Massif central [Lire la suite](#)

Un colloque pour redynamiser la filière bois [Lire la suite](#)



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



Lettre cofinancée par  
l'Union Européenne



Association des Communes forestières de l'Isère

1, place Pasteur

38000 GRENOBLE

Tel | Fax : 04 76 17 22 65

isere@communesforestieres.org

Chargée de mission : Anaïs RODRIGUEZ

Président : Guy CHARRON